

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Marseille, le 3 avril 2026.

L'Institut Paoli-Calmettes a obtenu la certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) avec la mention « Haute Qualité des Soins », la plus haute distinction attribuée dans le cadre de la procédure de certification des établissements de santé. Cette reconnaissance nationale souligne la qualité de la prise en charge proposée à l'IPC et vient saluer le travail collectif, l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des équipes, au service des patients et de leurs proches.

Cette certification, la sixième itération, accordée à l'établissement pour une durée de 4 ans, démontre un très haut niveau de performance de l'Institut. Elle témoigne de la performance de la qualité et de la sécurité des soins prodigués à l'IPC, fruit d'un travail collectif, de l'engagement, du professionnalisme et de l'implication quotidienne de l'ensemble des équipes au service des patients et de leurs proches.

Le rapport fait état d'un haut niveau de maturité organisationnelle et d'une dynamique d'excellence confirmée par un score de satisfaction au manuel de certification HAS version 2025 de plus de 98 %, en progression par rapport à la précédente certification, une performance d'autant plus remarquable que la visite s'est déroulée dans le contexte exigeant du passage au nouveau référentiel seulement deux mois après sa sortie.

« Cette distinction constitue une reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des professionnels de l'IPC. Elle souligne l'engagement collectif dans une politique d'amélioration continue de la qualité des soins et la sécurité des soins au service des patients de la Région PACA touchés par le cancer et encourage à poursuivre les efforts pour maintenir ce niveau d'excellence » souligne le Pr Norbert VEY, Directeur général de l'Institut Paoli-Calmettes.

La certification de l'HAS a pour objectif de porter une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins dans les établissements de santé. C'est le seul dispositif national qui offre un cadre global d'analyse et d'évaluation externe de la qualité des soins et des prises en charge.

Une nouvelle procédure de certification des établissements de santé a été mise en place en novembre 2020. Simplifiée, centrée sur le soin et le patient, elle donne du sens et de la clarté aux professionnels et aux usagers, en s'appuyant sur 4 principaux objectifs : le développement de l'engagement des patients, le développement de la culture de l'évaluation de la pertinence et du résultat, le développement du travail en équipe et l'adaptation aux évolutions du système de santé.

Lors de la visite de l'établissement en octobre 2025, les Experts visiteurs de la HAS ont évalué le niveau de culture qualité et gestion et maîtrise des risques à partir de méthodes proches du terrain, des entretiens avec des patients et les équipes les ayant pris en charge pour retracer leur parcours lors de l'hospitalisation, et des rencontres des représentants d'usagers.

Ils se sont appuyés sur un manuel de certification, articulé autour de 3 chapitres (le patient, les équipes de soins, l'établissement de santé) déclinés en 15 objectifs. Ils ont souligné particulièrement le respect exemplaire des droits des patients, de leur dignité et de leur intimité, la coordination des équipes fluide et structurée tout au long du parcours de soins, y compris à domicile, la maîtrise très élevée des risques (médicaments, infections, chirurgie, radiothérapie, urgences), la culture qualité et sécurité profondément ancrée, partagée par les équipes et la gouvernance, un management engagé, soutenant la qualité de vie au travail, la formation et l'amélioration continue et une dynamique forte en matière de soins écoresponsables et de transition écologique.

« Lors de la visite de certification, l'Institut Paoli-Calmettes a atteint le score maximal de 100 % sur le volet 'Équipes de soins' témoignant de l'excellence des pratiques quotidiennes. Ce résultat exceptionnel illustre l'engagement sans faille de nos professionnels qui, jour après jour, unissent leurs compétences pour garantir aux patients une prise en charge d'une sécurité et d'une qualité exemplaires », déclare Grégory SIERADZKI, Directeur de la qualité et de la gestion des risques.

A propos de l'IPC

Fondé en 1925, l'IPC a été certifié de nouveau par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2026 avec mention Haute Qualité de soins, le plus haut niveau de certification et accrédité Comprehensive Cancer Center par l'OECI (Organisation of European Cancer Institutes), en juin 2019 puis en 2024. Avec plus de 2 000 personnels médicaux et non médicaux engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation, l'Institut Paoli-Calmettes a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli plus de 11 000 nouveaux patients en 2024. Aux côtés de l'IPC, le CRCM s'inscrit dans une démarche durable de l'amélioration de la prise en charge et qualité de vie des patients grâce à l'identification et au développement de nouveaux traitements issus de programmes de recherche innovants dans le domaine du cancer. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. L'IPC, qui est membre du réseau Unicancer, a établi des coopérations avec une vingtaine d'établissements de santé de la région.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth **BELARBI**

06 46 14 30 75

belarbie@ipc.unicancer.fr